



REGISTRE des DELIBERATIONS
Du BUREAU SYNDICAL du 12 Novembre 2024
DELIBERATION N° 2024-77

OBJET : Convention de partenariat pour le développement de la cartographie grande échelle du Département du Gard.

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 du mois de Novembre, le Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 31 Octobre 2024, s'est réuni à 9 heures au Pôle Mécanique d'ALES, sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, 1^{er} Vice-Président du Syndicat, le Président étant empêché.

Mme Annick CHOPARD est élue Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	A	Procuration
	MOLIERES CAVAILLAC			
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X		
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X		
Annick CHOPARD	VAUVERT	X		
Lionel JEAN	CORCONNE	X		
Frédéric ESCOJIDO	NIMES	X		
François ABBOU	PEYROLLES	X		
Jean-Luc CHAPON	UZES	X		
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET		X	
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE		X	
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X	
Christophe ZARAGOZA	LEDENON		X	
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X		
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X		
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN		X	
Jack VERRIEZ	MIALET	X		
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF		X	
Frédéric FORTE	FOURNES		X	
Nathalie FABIE	ST SIFFRET		X	
Aline BASTIDA	GARONS		X	
Maurice BLACHAS	GENERAC	X		
Démissionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX			
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X		
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT		X	
Démissionnaire	ANDUZE			
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X	
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X		
		13	11	

P = présent - A = absent -excusés - Pro = procuration

Nombre de Membres en exercice	:	24
Nombre de Membres présents	:	13
Nombre de votes exprimés	:	11

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Les exigences réglementaires en matière de géo référencement et de précision de la cartographie des réseaux sensibles (électricité, gaz, éclairage public, ...) incitent les gestionnaires de ces réseaux et les collectivités à rechercher des partenariats pour le développement et la gestion d'une Cartographie.

Il est proposé de signer avec ENEDIS une convention cadre qui exprime leur volonté de créer un tel partenariat dans le cadre de leurs activités respectives en matière de conception et de gestion d'une cartographie à très grande échelle sur le territoire d'énergie GARD-SMEG.

**Convention de partenariat pour le développement de la cartographie grande échelle du Département du Gard -
PAGE 2**

Le Territoire d'Energie GARD-SMEG, est l'un des principaux acteurs publics de l'énergie électrique dans le Gard. A ce titre il a des obligations en matière de cartographie à très grande échelle, et au-delà, réfléchit à la constitution et à la gestion d'une Cartographie répondant aux exigences réglementaires en termes de géo référencement et de précision, pouvant servir de support commun à leur cartographie des différents réseaux gérés par les opérateurs présents sur son territoire.

ENEDIS est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur le territoire d'Energie GARD-SMEG. A ce titre, elle gère une cartographie du réseau, qui est à très grande échelle pour des canalisations souterraines du réseau. Cette cartographie s'appuie sur des fonds de plans réalisés par ENEDIS, seule ou avec un autre partenaire, sur la base de levés topographiques effectués par l'entreprise ou sur des fonds de plans existants mis à disposition par d'autres opérateurs ou par des collectivités.

La convention proposée a pour objet de fixer les modalités de mise en œuvre de la collaboration entre ENEDIS et le Territoire d'Energie GARD-SMEG en vue d'identifier les voies possibles pour que chaque Partie puisse disposer, à terme, d'une Cartographie conforme aux spécifications PCRS établies par le CNIG, sur le territoire du Gard.

Plus précisément, elle fixe les modalités selon lesquelles les Parties mèneront ensemble une réflexion pour converger, le cas échéant, vers une mutualisation de leurs cartographies respectives, leur amélioration et, à terme, leur gestion par le Territoire d'Energie GARD-SMEG.

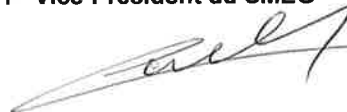
Sans préjudice des stipulations prévues par l'article 3, cette convention-cadre de donne lieu à aucun versement financier. Toutefois ENEDIS pourrait s'engager à hauteur de 20 % sur l'acquisition départementale (hors coûts de fonctionnement) lors du conventionnement entre les deux parties (licence d'utilisation des données PCRS).

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :



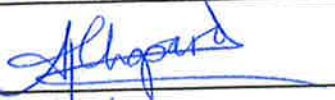
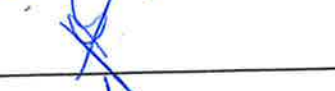




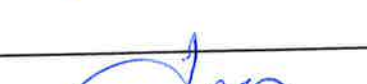


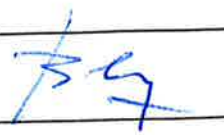
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer la convention cadre précitée et à **PROCEDER** aux formalités utiles à la bonne exécution de la présente décision.

Fait et délibéré le jour, mois et ans susdits.

**Pour le Président empêché
Aimé CAVAILLE
1^{er} Vice-Président du SMEG**



REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 12 NOVEMBRE 2024
POLE MECANIQUE D'ALES EN CEVENNES, ST MARTIN DE VALLAIGUES

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Aimé CAVAILLÉ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	Excuse'
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 12 NOVEMBRE 2024
POLE MECANIQUE D'ALES EN CEVENNES, ST MARTIN DE V

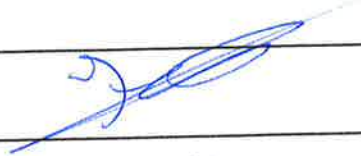
Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 2024 à 09h00



ID: 030-200039543-20241112-2024_77-DE

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	